

Génération 2030 – Faire bouger toute une génération

- L'objectif : ancrer durablement la pratique physique dans le quotidien des jeunes, de la maternelle à l'université.
- L'horizon : Les Jeux d'hiver des Alpes Françaises 2030.
- La philosophie : Passer d'une pratique ponctuelle à une « pratique physique augmentée » (plus régulière, plus inclusive et plus respectueuse de l'environnement).



Les 5 axes du label

- **Axe 1** : Créer des liens entre l'école et les clubs sportifs locaux.
- **Axe 2** : Participer aux grands événements (SOP, Journée du Sport Scolaire).
- **Axe 3** : Pratiquer en extérieur, à la montagne ou en ville (sobriété et durabilité).
- **Axe 4** : Lutter contre la sédentarité et promouvoir le bien-être.
- **Axe 5** : Soutenir les élèves et étudiants athlètes dans leurs études.



Pourquoi rejoindre le label ?

- Valoriser votre engagement : Faites reconnaître officiellement les projets que vous menez déjà.
- Fédérer votre communauté : Donnez un élan commun aux élèves, aux enseignants, aux familles et aux partenaires locaux.
- Bénéficier d'un réseau : Accédez à des ressources, des outils pédagogiques, des rencontres avec des champions, priorité d'accès à une billetterie populaire des événements locaux, exposition du musée du Sport, expo lycée CROS Région DRAJES avec les ambassadeurs du sport région, UNSS, USEP, UGSEL, rencontre d'athlètes
- Inscrire votre établissement dans l'histoire : De l'héritage de Paris 2024 aux sommets des Alpes Françaises 2030.



Un label pour s'engager avec les valeurs des Jeux

- **Esprit Olympique** : Viser son propre sommet (Excellence) et cultiver la solidarité (Amitié / Respect) pour dépasser les clivages.
- **Esprit Paralympique** : Valoriser la force de caractère (Courage / Détermination) et faire de la persévérance une source d'Inspiration.
- **Fil conducteur** : Égalité réelle, qu'ils soient en milieu ordinaire ou en ESSMS, tous les jeunes ont le même droit à la santé, à l'épanouissement et à la reconnaissance de leurs talents.



Modalités Pratiques

- **Public** : Écoles, collèges, lycées (agricoles inclus), ESMS et universités.
- **Bascule** : Les détenteurs du label « Génération 2024 » passent automatiquement au Niveau 1 de « Génération 2030 ».
- **Candidature** : Via la plateforme Démarches Simplifiées
- **Durée** : Le label est octroyé jusqu'en 2030.



Pour aller plus loin !

